



REÇU LE
-6 JUL. 2018
MAIRIE DE
ST PIERRE DE CHANDIEU

VOS REF.

NOS REF. TER-ART-2018-69289-CAS-126523-Z4T3X1

DDT du RHONE
165, rue Garibaldi
CS 33862
69401 LYON cedex 3

INTERLOCUTEUR Martine BESSON / Valérie MARCHETTI

TÉLÉPHONE 04 27 86 27 26 / 04 27 86 27 24

MAIL rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

A l'attention de Mme Evelyne LARA

OBJET Avis projet d'arrêt – PLU de SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Lyon, le 05 juillet 2018

Madame,

Nous accusons réception du dossier du projet de **PLU de la commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU**, arrêté par délibération en date du 31/05/2018 et transmis pour avis le 25/06/2018 par votre service.

Nous vous rappelons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité.
Il s'agit de :

- LIAISON 63kV NO 1 MIONS-VERCHERES (LES)
 - LIAISON 225kV NO 1 GAMPALOU-PIONS
 - LIAISON 225kV NO 1 MEYZIEU - MIONS
 - LIAISON 400kV NO 2 CHAFFARD (LE)-MIONS
 - LIAISON 225kV NO 1 MIONS-PONT-EVEQUE
 - LIAISON 63kV NO 1 CHAFFARD (LE)-MIONS
 - LIAISON 400kV NO 1 CHAFFARD (LE)-CHAMPAGNIER
 - LIAISON 225kV NO 1 MIONS-MOIRANS
 - LIAISON 225kV NO 1 GRENAY-MIONS
 - LIAISON 225kV NO 1 AOSTE - GRENAY - MIONS
 - LIAISON 400kV NO 1 BOISSE (LA) - MIONS
 - LIAISON 63kV NO 1 GENAS-MIONS
 - LIAISON 63kV NO 1 CHANDIEU- MIONS 1&2
 - LIAISON 225kV NO 1 MIONS-ST-VULBAS-EST
 - LIAISON 400kV NO 1 CHAFFARD (LE) - MIONS
 - LIAISON 225kV NO 2 BOISSE (LA) – MIONS
-
- Poste de MIONS
 - Poste de CHANDIEU

**Centre développement & ingénierie
de Lyon**
Service Concertation Environnement Tiers
1, rue Crépet
69007 LYON
TEL : 04.27.86.26.01



www.rte-france.com



Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle a été reporté le tracé des lignes électriques et des postes de transformations existants.

Nous vous informons que vous pouvez désormais télécharger librement et gratuitement sur le portail de l'Open Data RTE (<https://opendata.rte-france.com>) le tracé de nos ouvrages au format SIG.

Après étude de ce dossier, RTE attire l'attention sur les éléments suivants :

Les lignes électriques haute tension précitées traversent les zones A – An – Ud – Ui – Uia et N de la commune.

1/ Report des servitudes I4

1.1. Le plan des servitudes

Après étude du plan de servitudes, nous constatons que les ouvrages électriques cités ci-dessus sont bien représentés.

1.2. La liste des servitudes

Dans le cadre de notre réponse à avis lors du porter à connaissance, en date du 18/01/2016, nous vous demandons d'indiquer dans la liste existante le nom de nos ouvrages.

Ces remarques n'ont pas été prises en compte dans le dossier de PLU.

A cet effet, les ouvrages indiqués ci-dessus vous permettront de corriger la liste mentionnée dans l'annexe du PLU.

2/ Règlement

Ainsi que nous vous l'expliquions dans notre réponse à avis lors du porter à connaissance, en date du 18/01/2016, les règles de construction et d'implantation ne sont pas applicables aux ouvrages exploités par RTE. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir insérer, dans les chapitres les phrases suivantes :

- **Article 1 de la zone Ud (p. 63)** (occupations et utilisations du sol interdites)

RTE ne doit pas être mentionné dans cet article qui ne s'applique pas aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

- **Article 2 de la zone Ud (p. 64)** (occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières)

« Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif sont autorisées dans l'ensemble de la zone, sous-secteurs compris et que les travaux de maintenance ou de modification de ces ouvrages sont donc également autorisés pour des exigences fonctionnelles et/ou techniques. »



- **Article 10 de la zone Ud (p. 65)** (hauteur des constructions)

Nos ouvrages présents sur ces zones ne sont pas concernés par les hauteurs prévues par le règlement, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de préciser que :
« La hauteur n'est pas réglementée pour les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif dans l'ensemble de la zone, sous-secteurs compris et que les travaux de maintenance ou de modification de ces ouvrages sont donc également autorisés pour des exigences fonctionnelles et/ou techniques. »

Nous vous précisons à cet égard qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.
Le service en charge de ces questions est :

RTE
Groupe Maintenance Réseaux LYONNAIS
757, rue de Pré Mayeux
01120 LA BOISSE

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération très distinguée.

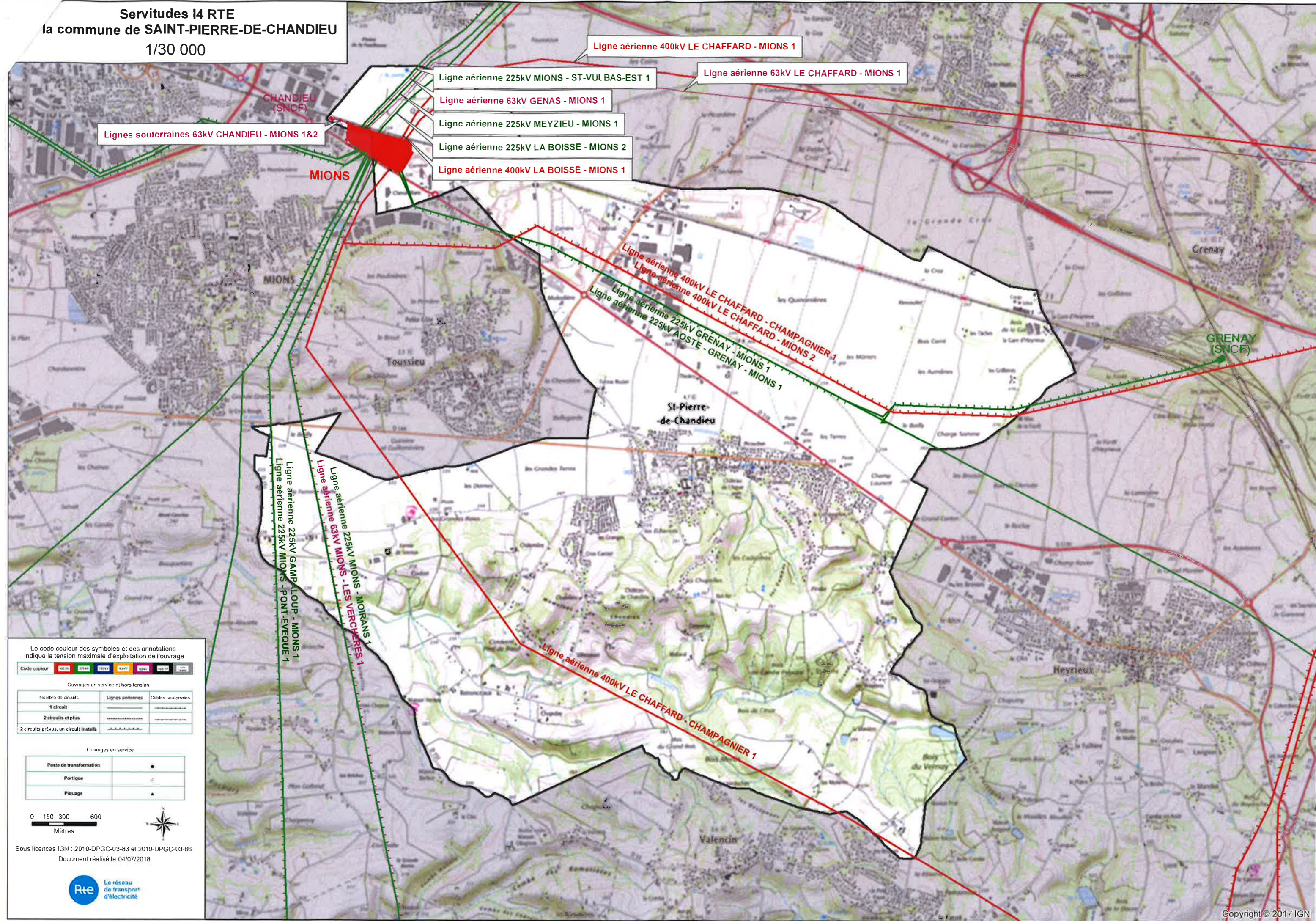
La Chef du Service
Concertation Environnement Tiers,

Véronique MENESTRIER

PJ : Carte
Copie : Commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Servitudes I4 RTE
la commune de SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

1/30 000



Lignes souterraines 63kV CHANDIEU - MIONS 1&2

Ligne aérienne 225kV MIONS - ST-VULBAS-EST 1

Ligne aérienne 63kV GENAS - MIONS 1

Ligne aérienne 225kV MEYZIEU - MIONS 1

Ligne aérienne 225kV LA BOISSE - MIONS 2

Ligne aérienne 400kV LA BOISSE - MIONS 1

Ligne aérienne 400kV LE CHAFFARD - MIONS 1

Ligne aérienne 63kV LE CHAFFARD - MIONS 1

Ligne aérienne 400kV LE CHAFFARD - CHAMPAGNIER 1

Ligne aérienne 400kV LE CHAFFARD - MIONS 2

Ligne aérienne 225kV GRENAY - MIONS 1

Ligne aérienne 225kV AOSTE - GRENAY - MIONS 1

Ligne aérienne 225kV GAMP LOUP - MIONS 1
 Ligne aérienne 225kV MIONS - PONT-EVEQUE 1

Ligne aérienne 63kV MIONS - LES VERCHERES 1
 Ligne aérienne 225kV MIONS - MIOIRANS 1

Ligne aérienne 400kV LE CHAFFARD - CHAMPAGNIER 1

Le code couleur des symboles et des annotations indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage

Code couleur

Ouvrages en service et hors tension

Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits et plus	—	—
2 circuits prévus, un circuit installé	—	—

Ouvrages en service

Poste de transformation	●
Portique	○
Piquage	▲



Sous licences IGN : 2010-DPGC-03-83 et 2010-DPGC-03-86
 Document réalisé le 04/07/2018

